

## Communiqué de presse

# La Chambre des notaires de la Réunion et la Banque des Territoires s'engagent pour renforcer le service public de la Justice

Saint-Denis, le 30 avril 2025

**La Chambre des notaires de la Réunion et la Banque des Territoires ont signé ce jour une convention de partenariat « Notaires et Territoires » pour 2025. Partenaire historique du notariat, la Banque des Territoires s'engage dans ce cadre auprès de la Chambre des notaires de la Réunion pour soutenir le développement et la modernisation de la profession sur le territoire réunionnais. Les deux partenaires poursuivent ainsi l'objectif commun de renforcer le service public de la Justice au bénéfice des citoyens, des entreprises et des acteurs publics locaux.**

Dans le cadre de ce partenariat, La Banque des Territoires apporte un soutien financier et une coordination opérationnelle des projets structurants identifiés avec la Chambre des notaires de la Réunion sur les quatre axes prioritaires suivants déclinés du partenariat national conclu entre la Banque des Territoires et le Conseil supérieur du notariat :

- **L'accessibilité et l'attractivité du notariat** : promotion du droit et de son accès, du rôle du notaire dans le territoire, soutien à la formation initiale des notaires et collaborateurs, actions de communication et d'information à destination du grand public ;
- **Les grands chantiers du service public de la Justice** : souveraineté et prospective de la stratégie numérique du notariat, le nouveau mandat de service public, numérisation... ;
- **La transformation des offices** : cybersécurité, sensibilisation à la mise en œuvre de plans de continuité, formation, accueil des nouveaux notaires, développement d'outils d'aide au pilotage de l'office ;
- **La modernisation des instances** : accompagnement des instances du notariat dans leurs évolutions, leur professionnalisation....

Les partenaires s'engagent à déployer sur ces axes des actions de communication, de formation et de développement durant l'année 2025 à la Réunion.

En termes de **communication**, les partenaires ont notamment soutenu l'organisation à Saint-Leu le 5 février dernier d'une conférence relative à la loi de finances 2025 à destination des chefs d'entreprise, étudiants et particuliers, avec pour objectif la découverte des potentiels changements, innovations et reconductions pour 2025. Ils réaliseront également une note de conjoncture immobilière 2025 pour permettre à la population et aux entreprises de disposer de données récentes sur les achats, ventes de maisons, appartements, terrains à bâtir à la Réunion.

En matière de **formation**, la Chambre des notaires de la Réunion organise cette année avec le soutien de la Banque des Territoires la formation « Leadership au féminin », à destination des femmes notaires et notaires salariées pour renforcer la prise de conscience de leur leadership, à s'approprier leur propre style et à acquérir des clés de développement dans ce domaine.

Concernant les actions de **développement**, la Banque des Territoires soutient la participation de la Chambre des notaires de la Réunion au 36<sup>e</sup> Salon de la maison à Saint-Denis du 1<sup>er</sup> au 11 mai. Des notaires présents sur place répondront aux questions des visiteurs pour renforcer la proximité avec le grand public et faciliter son accès au droit et à l'expertise notariale. La Banque des Territoires soutient également la mise en place d'une formation à l'attention des notaires et de leurs collaborateurs pour les sensibiliser aux enjeux de la Responsabilité sociétale des entreprises, inciter au passage à l'action et accompagner les offices intéressés.

### **À propos de la Chambre des Notaires de la Réunion**

La Chambre des Notaires de La Réunion est un établissement d'utilité publique, elle exerce une compétence à la fois départementale et régionale.

Elle applique les orientations stratégiques de la profession et veille au respect de la déontologie notariale.

Elle contribue également à garantir la formation continue obligatoire de chaque notaire.

La Chambre des Notaires de la Réunion souhaite favoriser l'accès au droit pour tous auprès de la population réunionnaise.

### **À propos de la Banque des Territoires**

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins.

### **Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)



### **Contacts presse :**

#### **Chambre des Notaires de la Réunion**

Lou Wagner de la société LA RUE MICHEL [lou@laruemichel.re](mailto:lou@laruemichel.re) – 0262 41 41 29

#### **Banque des Territoires Réunion-Océan Indien – Groupe Caisse des Dépôts**

Alexis Nugues : [alexis.nugues@caissedesdepots.fr](mailto:alexis.nugues@caissedesdepots.fr) – 06 81 55 59 24